

Sport de masse - Sport d'élite : pas assez bien ancrés dans la société

Autor(en): **Willumat, Heidi / Burkhalter, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **20 (1993)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

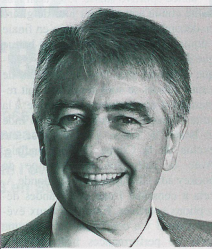
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sport de masse – Sport d'élite

Pas assez bien ancrés dans la société

1993 a été pour la Suisse une bonne année sportive; c'est là une raison suffisante pour la «Revue Suisse» d'interroger Monsieur René Burkhalter, président central de l'Association Suisse du Sport (ASS), sur l'importance du sport en général, les sociétés sportives ainsi que la promotion du sport de masse et du sport de haut niveau.



La personne du président

René Burkhalter, né en 1934, est marié et père de deux fils adultes. Il est architecte et est établi à son compte à Ittigen/BE; il n'est donc pas président central de l'ASS à plein temps. Pendant des années, cet escrimeur, qui est aujourd'hui encore actif, a fait partie du cadre national et a contribué à former des équipes qui ont été couronnées de succès et sont devenues célèbres dans le monde entier. Tout d'abord élu au comité central de l'ASS en tant que représentant de la «petite» Fédération d'escrime, il a été élu président central de l'ASS en janvier 1993.

«Revue Suisse»: Pour vous, Monsieur Burkhalter, le sport, qui est «le loisir le plus agréable au monde», est synonyme de performance, d'éducation et d'organisation des loisirs. Mettez-vous tous ces idéaux sur le même pied ou bien fixez-vous des priorités? René Burkhalter: Je ne vois pas cela d'une manière aussi abstraite; pour moi, les trois choses sont liées. La composante «performance» fait également partie des loisirs sportifs, ce que l'on a malheureusement un peu oublié ces dernières années. Réussir à courir un cent mètres en un temps donné peut avoir quelque chose de choquant, mais il faut se rappeler que même le jeu de ballon le plus inoffensif a le caractère d'une compétition. Chacun aimerait savoir jouer au ballon mieux que les autres. Toute performance signifie aussi effort et maîtrise de soi, ce qui relève déjà de l'éducation. Le fait de sortir des limites du terrain de jeu est une faute qui est sanctionnée. Malheureusement, dans le monde d'aujourd'hui, ces limites sont devenues par trop mouvantes.

Dans la «campagne Pro club sportif 1993» vous faites de la propagande pour l'adhésion à un club et pour «Le sport est une médecine». Les clubs n'attirent-ils pas assez de membres ou s'agit-il avant tout de développer les activités sportives? Certains clubs stagnent et d'autres se développent. On a cru pendant un cer-

Les 4 objectifs en faveur du sport suisse

1. Ancrer, le sport au cœur de la société moderne
2. Maintenir et conforter l'unité du sport
3. Renouveler ses structures
4. Imposer un mode de penser ouvert et positif

tain temps que les établissements commerciaux tels que les centres de fitness constituaient une concurrence dangereuse. Une enquête a montré que cela n'est pas vrai. Ces établissements attirent une autre clientèle. D'autre part, certaines sociétés sportives bien établies ont régressé en raison de l'apparition de nouveaux sports, qui poussent comme des champignons. Par exemple le squash. Par notre campagne, nous voulons insuffler une nouvelle vie aux clubs traditionnels qui se sont endormis sur leurs lauriers. Les clubs doivent s'ouvrir, revoir et élargir leur champ d'activité et, en outre, prendre leur rôle social beaucoup plus au sérieux afin que le sport soit mieux ancré dans la société.

Est-il exact que la Suisse est à la tête du monde en matière de promotion du sport de masse?

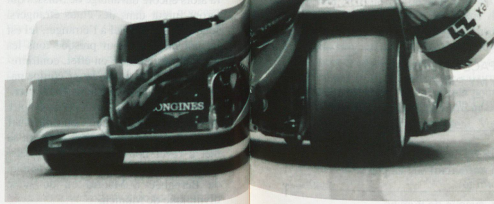
J'espère qu'il en est ainsi, mais je ne connais pas la situation dans tous les

pays du monde. Avec 27 000 sociétés sportives, nous avons dans notre pays un réseau très dense de clubs. Il faut se rappeler que, par exemple, une section d'athlétisme ou de handball a été créée au sein d'une société de gymnastique, ce qui a donné naissance à des ramifications qui couvrent pratiquement tout le pays. J'aimerais revenir une nouvelle fois sur l'ancrage du sport dans notre société. Aujourd'hui, on déplore souvent la perte du sens social. Or celui-ci avait-il en particulier ses racines? Tous les Suisses font du service militaire. Par conséquent, entre eux, les hommes parlaient surtout de la vie militaire. Puis les femmes ont commencé à participer à la vie en société et, aujourd'hui, le sport pourrait fort bien devenir le sujet de conversation d'intérêt commun.

Qu'en est-il des relations entre le sport de masse et le sport de haut niveau? Ne vaudrait-il pas mieux promouvoir et aider davantage le sport de haut niveau? Ou bien des particuliers le font-ils déjà?

Le Suisse veut de bons résultats et des médailles, mais il ne veut pas dépenser d'argent pour cela. Mais le même Suisse, en tant que citoyen conscient de ses responsabilités, estime aussi que l'Etat ne doit pas engager trop d'argent dans la promotion exagérée du sport de haut niveau. A mon avis, c'est bien ainsi. Nous devons nous efforcer de trouver nous-mêmes les fonds nécessaires dans les milieux économiques et auprès de l'industrie, ce qui nous permet de distribuer chaque année, par le canal de l'Aide sportive suisse, entre 4 et 5 millions

C'est sous cet angle que les adversaires du side-car de Biland/Waltisberg l'ont le plus souvent vu en 1993.



Elles ont de bonnes raisons de se réjouir: les volleyeuses suisses...



...et aussi les cavaliers. (Photos: RDZ)

de francs à des sportifs d'élite. Cela ne suffit naturellement pas pour permettre aux athlètes d'exercer leur activité d'une manière encore plus professionnelle. Il ressort d'une analyse que le sport génère actuellement en Suisse un chiffre d'affaires compris entre 16 et 18 millions de francs. Aujourd'hui, on porte des baskets non seulement pour le sport mais également en ville. Le sport influence énormément la mode des loisirs, de même que l'hôtellerie, etc. Il est donc normal que les milieux économiques apportent leur contribution afin que le sport, qu'ils utilisent tellement pour leur publicité, puisse à l'avenir également être encouragé, et même davantage que jusqu'ici.

Interview: Heidi Willumat

Jeunesse et Sport

Une manière intelligente d'occuper ses loisirs

La différence d'autres pays, la Suisse n'a pas de ministère des sports. Mais cela pourrait changer si les parlementaires radicaux Otto Schoch et Paul Wyss déposaient une motion au Conseil national, ainsi qu'ils l'ont annoncé. Actuellement, la Confédération – en collaboration avec les cantons – est engagée dans le domaine du sport principalement au moyen de «Jeunesse et Sport» (J+S). Cette organisation, créée en 1972, a pour but d'inciter les jeunes âgés de 14 à 20 ans à exercer une activité sportive.

J+S est très appréciée des jeunes. En 1992, 480 000 jeunes, parmi les 530 000 entrant en ligne de compte, ont fait usage des cours proposés pour 33 sports différents. Cette organisation, qui se fonde sur l'article 27quinquies de la constitution fédérale, soutient avant tout les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire. Les années passées, 23 cantons sur 26 ont également admis à leurs cours des jeunes âgés de moins de 14 ans. C'est pour des raisons sociales que les cantons ont pris cette mesure, car les filles et les garçons sont confrontés de plus en plus tôt à la société et à ses mauvais côtés. Ils ont accès toujours plus tôt à l'alcool, au tabac et à la drogue. Il faut donc leur offrir de plus en plus tôt la possibilité de pratiquer un sport pendant leurs loisirs. Ils peuvent ainsi

être mieux protégés contre les «dangers de la vie».

Le Conseil fédéral a compris les avantages que le sport peut offrir à cet égard. Le 5 mai 1993, il a adressé au Parlement un message sur l'abaissement de la limite d'âge à dix ans qui a été approuvé par le Parlement.

Lorsque l'on parle de l'encouragement du sport pour les jeunes, il ne faut pas oublier que l'on fait aussi pas mal de choses pour les enfants des Suisses de l'étranger. Les camps organisés du Service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger sont reconnus comme manifestations J+S.

Giuseppe Rusconi

Succession

en Suisse:
Testament
Inventaire

Liquidation du régime matrimonial
et partage de la succession
Contrat de partage d'héritage



Treuhand Sven Müller
Grossmatten 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tel. 055/42 21 21